

Conseil d'école n°2
12 février 2015

La séance est ouverte à 17h30.

Présents : Mme Marnet, directrice
Mmes Nobilleau, Modelin, Baraquet, Echivard, enseignantes
Mmes Allard, Brossard, César, Téclu, représentantes des parents d'élèves
M. Royer, DDEN
M. Lapleau, conseiller municipal

Excusés : Mme Leclerc, Inspectrice de l'Education Nationale
Mme Houdin, Mme Foucher, membres du RASED

1. Présentation de la mise en place du PPMS et du DUERP

Le PPMS est le Plan Particulier de Mise en Sûreté qui est mis en place chaque année et validé par un exercice de simulation qui a eu lieu le mardi 10 février. Des représentants de la mairie, des parents d'élèves et de l'inspection académique y ont assisté. L'accident simulé concernait un camion chargé de produits toxiques qui se serait renversé sur la route.

La mise en alerte a semblé lente et peu efficace (Mme Marnet doit se déplacer d'une classe à l'autre pour transmettre l'alerte et les consignes) donc il faut chercher une meilleure façon de lancer l'alerte. L'idée a été évoquée de demander à la mairie d'acheter une alarme à manivelle. M. Lapleau propose qu'on utilise l'alarme antieffraction qui va être installée pour lancer l'alerte. Il faut vérifier si c'est possible.

L'exercice a également permis de mettre en évidence le problème des enfants qui sont en soin à l'extérieur (par exemple chez l'orthophoniste) au moment de l'alerte et de la gestion de leur retour.

En cas d'activation du PPMS, les enfants n'ont pas la possibilité de sortir pour aller aux toilettes. Les directives sont de leur proposer un seau, mais il serait peut-être mieux d'avoir des toilettes portables qui seraient gardées dans la BCD.

L'école a adressé un devis à la mairie pour compléter le matériel de la trousse de secours (pansements compressifs, ...).

Le DUERP est le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels. Il concerne les risques encourus par les enseignants dans le cadre de leur travail. Cette évaluation a mis en évidence deux risques qui concernent la municipalité : l'accès au bâtiment du bas comporte des trous qu'il faudrait combler ; la porte intermédiaire du bâtiment des CP est sensible au courants d'air et il faudrait l'équiper d'un groom (ce serait peut-être l'occasion d'en poser aussi sur les portes des toilettes).

2. Projets 2014-2015

L'école est affiliée à l'USEP.

Les classes de CP et de CE1 participeront au Trèfle à pied. La classe de CE2-CM1 y participera à vélo, à condition qu'il y ait assez d'accompagnateurs agréés et disponibles. Cette rencontre aura lieu le mercredi 13 mai. Le point de rassemblement pour le pique-nique est fixé à Chemillé-sur-Dême.

Si la sortie a lieu en vélo, il faudra mettre en place une voiture-balai (peut-être emprunter le véhicule de la Communauté de Communes).

Les USEPiades (rencontres multisports qui se déroulent à Sonzay) auront lieu le mardi 2 juin pour le cycle II et le jeudi 4 juin pour le cycle III.

Les élèves du cycle III participeront également au triathlon à Saint-Paterne-Racan le jeudi 2 juillet.

Les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont bénéficié de 5 séances d'initiation au tennis grâce à l'intervention de M. Jubé. La mairie a accordé une subvention pour financer cette activité.

Après les vacances d'hiver, les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 profiteront également de l'intervention de Me Laroche pour 7 séances d'initiation à l'escrime. L'USEP départementale prêtera une partie du matériel nécessaire. Les coopératives des 2 classes se chargent de financer ce projet.

A partir du mois de mai, les élèves pourront aller à la Piscine Municipale. Le calendrier précis n'a pas encore été mis en place. L'encadrement par les maîtres-nageurs devrait être suffisant pour gérer toutes les classes. De plus, plusieurs parents se sont portés volontaires pour suivre la formation afin d'obtenir l'agrément. Il est demandé à la municipalité de veiller à ce que la mise en route de la pompe à chaleur ait lieu suffisamment tôt pour assurer une température d'eau suffisante dès la première séance.

3. Effectifs 2015-2016

Une nouvelle élève a été accueillie en classe de CM1 depuis début février.

Effectifs prévisionnels pour l'année prochaine :

CP : 22

CE1 : 15

CE2 : 24

CM1 : 15

CM2 : 25

Soit un total de 103 élèves (+2 par rapport à cette année).

Il est envisagé de répartir ces élèves dans une classe de CP, une de CE1-CE2, une de CE2-CM1 et une de CM2.

4. Réseau d'Aide aux Enfants en Difficulté

L'Inspectrice de l'Education Nationale a demandé aux directeurs des écoles de la circonscription de rappeler aux mairies qu'elles sont dans l'obligation légale de subventionner le RASED (composé d'une maîtresse E et d'une psychologue scolaire) qui intervient dans les différentes écoles du secteur.

Cet argent permet de faire fonctionner le RASED (achat de matériel, ...) qui est une aide précieuse pour les enfants en difficulté.

5. Travaux et questions diverses

La sonnette du portail fonctionne par intermittence ce qui empêche de fermer à clé le portail pendant le temps scolaire.

A la suite du problème de store dans la classe des CE2-CM1, celui-ci a été retiré. Où en est sa réparation ou son remplacement ?

Dans le couloir du bâtiment du cycle III, le placard contenant les produits d'entretien ne ferme plus à clé. Il faudrait le réparer.

La serrure des toilettes sous le préau ne fonctionne plus.

Une des lumières du préau est défectueuse.

Le portail qui empêche l'accès derrière le bâtiment du cycle III ne ferme plus.

Il faudrait installer deux distributeurs de savon dans le couloir du bâtiment des CE1.

M. Dupont, adjoint au maire, a été averti de ces problèmes et se charge de leur résolution.

Les représentants de parents d'élèves demandent que les dates importantes et les comptes-rendus des conseils d'école soient publiés sur le site internet de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La date du prochain conseil d'école est fixée au jeudi 28 mai à 17h30.